

Monsieur le directeur adjoint,

Mesdames et Messieurs les personnels de l'ENAP,

Mesdames et Messieurs les directeurs stagiaires de la 50^{ème}
promotion de DSP et de la 14^{ème} promotion de DPIP,

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

Je suis particulièrement heureux d'être parmi vous aujourd'hui, à Agen, alors que vous êtes entouré de vos proches, afin de célébrer la stagiairisation des cadres de vos deux promotions : 34 directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation et 18 directeurs des services pénitentiaires.

Ce 17 septembre est une étape forte de votre engagement pour le service public pénitentiaire. Vous avez fait le choix d'intégrer une administration exigeante et aux missions essentielles pour notre société car vous allez assurer à la fois la sécurité de nos concitoyens mais également œuvrer à la réinsertion des publics sous-main de justice qui vous sont confiés, et participer ainsi à une meilleure prévention de la récidive.

Vous avez fait le choix d'une administration passionnante, exigeante et particulièrement attachante et je le dis en toute connaissance de cause. Avant de devenir magistrat, j'ai, à deux reprises, occupé votre place dans cette école. En qualité de conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation d'abord puis en tant que directeur des services pénitentiaires quelques années plus tard et vous le constatez, je suis de nouveau de retour à la DAP au côté de son directeur Laurent Ridet qui m'a d'ailleurs demandé de vous transmettre tout son soutien et ses chaleureuses félicitations.

C'est dire comme l'on reste attaché à cette administration dans laquelle on rentre parfois par hasard mais dans laquelle on demeure généralement par passion. Soyez fiers de votre choix et de votre parcours !

La crise sanitaire a certes bouleversé votre formation mais vous avez tout de même pu recevoir vos nombreux enseignements. Je tiens d'ailleurs à remercier tout particulièrement les personnels de l'ENAP qui ont maintenu leur investissement afin de vous permettre, durant cette période difficile, une prise de poste dans les meilleures conditions et, au-delà de la continuité pédagogique qui a été assurée, qui poursuivi les innovations. Ainsi, vos deux promotions ont

connu d'importantes révisions de la maquette pédagogique. Vous avez, les DPIP14, inauguré le nouveau cadre de la formation initiale en deux ans. Cette année a également été marquée par le rapprochement croissant des socles de formation entre vos deux corps de direction, et cette dynamique doit se poursuivre.

Votre stagiairisation est une étape essentielle : dès aujourd'hui et tout le long de votre carrière, vous allez devoir exercer vos missions avec exemplarité, loyauté et professionnalisme.

Votre responsabilité, mesdames et messieurs les directeurs, sera importante. Vous dirigerez des équipes, mènerez des projets, déclinerez les politiques nationales en matière pénale et pénitentiaire et ce n'est pas rien. Vos futures fonctions appellent par ailleurs de réelles qualités humaines et professionnelles et nécessiteront un fort investissement, une capacité à innover mais également du courage et parfois de l'abnégation.

Je sais déjà pouvoir compter sur les marqueurs de votre identité professionnelle qui font la force de l'administration pénitentiaire : adaptabilité, réactivité, respect du droit, rigueur et solidarité.

De grands chantiers vous attendent et vous y participerez très concrètement dans les prochaines semaines et les mois à venir dès votre pré-affectation : la poursuite de l'accompagnement de la loi de programmation et de réforme de la justice qui vise à lutter contre les courtes peines d'emprisonnement et favoriser les alternatives à la détention, la participation aux Etats-généraux de la justice, la mise en œuvre du projet de loi confiance en l'institution judiciaire en cours d'examen au parlement, la diversification et l'individualisation croissante des prises en charge notamment en SPIP, le renforcement du dialogue avec les autorités judiciaires, la maîtrise de la densité carcérale, la lutte contre les phénomènes de violences ou de radicalités, la lutte contre les conditions indignes de détention, sont autant de missions qui devront guider votre action au quotidien.

Voilà en quelques mots, chers collègues ce que je souhaitais vous dire et je termine mon propos en vous adressant mes vœux sincères de réussite professionnelle et d'épanouissement personnel. Vos professions sont passionnantes mais exigeantes, soyez-en dignes et comptez sur la bienveillance de vos pairs pour vous guider jusqu'à votre titularisation et tout au long de vos prometteuses carrières.

